



Let's Build It Together

**MRIA
ARIM**



We Are Stronger as One Voice!

On June 11, 2015, the Canadian Association for Public Opinion Research (CAPOR) was announced with the goal of bringing greater professionalism, transparency and accountability to those who practice public opinion and issue polling in Canada. CAPOR brought together a unique coalition of pollsters, journalists, and academics who all share a desire to ensure that polls released into the public domain are conducted and reported in a transparent and responsible way. Over the past sixteen months, the MRIA has worked diligently to address the concerns of this important stakeholder group.

On April 1, 2016, the MRIA Board of Directors approved an update to the polling section of the MRIA Code of Conduct. The new polling Standards are an adaptation of ESOMAR/WAPOR Guidelines and AAPOR Guidelines, and also include the careful consideration of consultation with Canadian pollsters, papers and news articles on polling, as well as CRTC regulations and the Canada Elections Act. These new standards are also very much in the spirit of the standards put in place by CAPOR.

Over the summer months, the leadership of CAPOR and MRIA have met to discuss how we can work collaboratively on advancing the collective interests of the profession. As a result of this collaboration the two associations have begun negotiations to merge and truly speak with one voice. The Associations will work out the governance details over the coming months, culminating with a vote to merge by our respective memberships in the late spring of 2017. Both MRIA and CAPOR share the objective of educating our members and the Canadian public about our profession, and to ensure that those who practice as professionals do so in an accountable and ethical fashion. We are pleased to provide this update to our memberships.

Mark Wood, CMRP
MRIA Board of Directors Chair



Let's Build It Together

**MRIA
ARIM**



Une voix pour tous, c'est notre force!

Le 11 juin 2015, l'Association pour la recherche en opinion publique du Canada (AROPC) annonçait sa mission d'accroître le professionnalisme, la transparence et l'imputabilité de ceux qui mènent les sondages d'opinion et les enquêtes au pays. L'AROPC a rassemblé une coalition de sondeurs, de journalistes et de professeurs tous désireux de faire en sorte que les sondages lancés dans la sphère publique soient menés et rapportés de façon transparente et responsable. Au cours des seize derniers mois, l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) a travaillé d'arrache-pied pour affronter les problématiques de cet important groupe d'intervenants.

Le 1er avril 2016, le conseil d'administration de l'ARIM approuvait la mise à jour de la section du Code de déontologie de l'Association portant sur les sondages. Les nouvelles normes de sondage sont basées sur les lignes directrices de l'Association européenne pour les études d'opinion et de marketing (ESOMAR)/l'Association mondiale pour la recherche sur l'opinion publique (WAPOR) et de l'American Association for Public Opinion Research (AAPOR). Elles comportent notamment une vaste consultation des sondeurs canadiens, de la documentation et des articles de presse sur le sondage ainsi que les Lois et règlements du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et la Loi électorale du Canada. Ces nouvelles normes partagent la même vision que celles implantées par l'AROPC.

La direction de l'AROPC et celle de l'ARIM ont profité de la période estivale pour échanger sur la manière dont elles pourraient unir leurs forces pour faire progresser les intérêts de l'ensemble de la profession. Grâce à cette collaboration, les deux associations ont entrepris des négociations de fusion. Ce faisant, elles parleront d'une seule et même voix. Au cours des mois à venir, les deux associations définiront tous les aspects de leur gouvernance. Au terme de ce processus, à la fin du printemps 2017, nos membres respectifs mèneront un vote sur cette fusion. L'AROPC et l'ARIM partagent la même mission : informer nos membres et le public canadien sur notre profession, et garantir que ceux qui pratiquent notre profession le font de façon responsable et éthique. C'est avec fierté que nous présentons cette mise à jour à tous nos membres.

Mark Wood, PARM

Président du conseil d'administration de l'ARIM